



Stéphane Alexandre

Directeur Associé et Formateur

Clarelis Avocats

stephane.alexandre@clarelis-avocats.fr

Secteurs d'expertise

Stephane Alexandre conseille les particuliers et les entreprises particulièrement dans les domaines suivants :

- **INGENIERIE DU PATRIMOINE** : planification successorale ; structuration juridique et fiscale de transmissions familiales (entreprises/immobilier/valeurs mobilières); gestion et mise en place des Dutreil intra groupes ; règlement des successions; mise en place des donations/partages ; opérations de démembrement ; prévention des risques (mandats) ; gestion des enjeux matrimoniaux ;
- **FINANCEMENTS** : instruments du crédit : hypothèque, cautionnement, cession de créance, délégation de paiement, prise de nantissements, mise en place de garantie d'actif et de passif ; émissions obligations ;
- **FONDATIONS ET MÉCÉNAT** : conseil et assistance en stratégie de mécénat, de création et de déploiement de fondations/fonds de dotation ; financement et développement des structures, mise en place des partenariats ;
- **CORPORATE** : structuration, suivi, cession, transformation, dissolution-liquidation ; restructurations : fusions, scissions, APA, filialisation ; actionnariat : pactes, gestion des crises en intra, sortie ; gestion des groupes : convention d'assistance, pool bancaire, intégration fiscale ; capital investissement : augmentation, réduction des fonds propres, opérations d'apports et de recapitalisation, LOI, MOU ;

Secteurs d'activité

Stephane Alexandre conseille les particuliers et les entreprises de tous secteurs d'activité et plus particulièrement :

- Marchands de bien et investisseurs immobiliers
- Industries et commerces,
- Hôtellerie, Restauration, Agroalimentaire
- Client privés HNWI

Formations dispensées (exemples)

Depuis 2011, Stephane Alexandre crée et anime des formations en corporate à destination des Directeurs administratifs et financiers, des entrepreneurs et des Chefs d'entreprise, notamment :

- « Les Holdings Animatrices »
- « La délégation de pouvoirs »
- « Les Pactes Dutreil : enjeux et transmission »
- « Les relations Holding-Filiales »

Formation de base

- Master II Business Law (Southampton University)
- Master II en droit des entreprises (Université Reims)